Argentan INTERCOM

JOURNAL TRIMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ARGENTAN

JANVIER 2009 - N°14

BUDGET ET ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

Les choix pour 2009

Après le débat d'orientation économique en septembre, les élus de la Communauté de communes s'apprêtent à voter le budget en janvier prochain. Dans un contexte de crise financière, l'heure des choix a sonné. *Pages 6 à 7*

AGENDA 21

Le territoire s'engage

Page 3

SAINT-MICHEL

Le quartier poursuit sa mue

Page 4

ASSAINISSEMENT

Premiers résultats encourageants

Page 8

GRAND ANGLE

Le téléthon au Centre aquatique

Page 10

Communauté De Communes du Pays d'Argentan

ENTRE NOUS

Malgré tout restons confiants pour 2009

Le déploiement de la crise économique sur les territoires est devenue une réalité. Le système économique international se dérègle et il entraîne de très nombreuses injustices sociales qu'une petite collectivité comme la nôtre ne pourra bien entendu pas endiguer seule.
La solidarité nationale devra s'exprimer plus vigoureusement. Les collectivités territoriales devront gérer des situations délicates tant au plan de leurs ressources, qui vont diminuer, qu'au niveau des sollicitations pour agir qui vont augmenter !

Le Gouvernement a décidé de réformer ces collectivités au moment même où il lance un plan de relance dont l'efficacité devra se mesurer à Argentan même.
Les intercommunalités sont visées dans ces projets très flous de réforme alors qu'elles-mêmes ont à faire face à la dégradation de la situation économique et à la montée dramatique du chômage. Il va certainement falloir remettre les choses dans le bon ordre avec les bonnes priorités.

La Communauté de communes du Pays d'Argentan, en fixant ses orientations économiques et budgétaires, se met, je le pense, en situation de traverser de la meilleure façon les temps difficiles. Les élus espèrent que la crise s'estompera vite courant 2009 !

Les arbres plantés dans le quartier Saint-Michel et aux « Jardins dans la Ville » sont les symboles d'espoir en des temps meilleurs.

LAURENT BEAUVAIS
Président de la Communauté de communes
du Pays d'Argentan

Ces derniers mois...

... j'ai aimé

La venue de Jean-Pierre Coffe en novembre dernier qui, dans le cadre de l'Université populaire du goût, a offert 48 arbres fruitiers à l'association de réinsertion « les jardins dans la ville ». Un verger qu'il est venu planté lui-même en compagnie des bénéficiaires de l'association.

...je n'ai pas aimé

Le retard de l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Michel, dû aux difficultés rencontrées par des entreprises intervenant sur les chantiers. Conséquences : une prolongation de quelques semaines de la durée des travaux et des désagréments pour les riverains et les commerçants.

La chaufferie au bois récemment construite sur le quartier des Provinces, alimente en énergie le Centre aquatique, équipement communautaire.

Faisons vite, ça chauffe ! Le slogan a marqué les esprits. Pour certains, le thème de la sauvegarde de la planète est à la mode. Pour d'autres, au contraire, l'avenir de la Terre et de son développement nécessite une réflexion collective. La Communauté de communes et la Ville d'Argentan s'engagent ensemble dans l'élaboration d'un Agenda 21, une stratégie et un programme d'actions concrètes pour participer à leur niveau à améliorer notre environnement. « *S'attacher au développement durable, ce n'est pas* ripoliner *tout en vert, lance Frédéric Léveillé, délégué au développement durable de la CdC et de la Ville d'Argentan pour animer l'Agenda 21. Nous souhaitons nous fixer des perspectives et des objectifs autour des trois piliers que sont le social, l'économie et l'environnement. Notre territoire correspond de surcroît à une zone cohérente de vie* ».
Petit rappel. En adoptant une stratégie nationale de développement durable en 2003, la France a décidé de favoriser la mise en place de 500 Agendas 21 locaux. Le gouvernement a fait parvenir aux préfets, par circulaire de juillet 2006, un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et les Agendas 21 locaux. Celui-ci pose des buts

L'utilisation de l'eau de pluie pour laver les véhicules des services techniques de la Ville d'Argentan est une pratique quotidienne.

AGENDA 21

La CdC et la ville d'Argentan s'engagent pour le développement durable

Le développement durable, tout le monde en parle. La Communauté de communes et la Ville d'Argentan s'en préoccupent. Ensembles, elles entament dans une approche commune l'élaboration d'un Agenda 21 local. Présentation de ce programme qui va engager le territoire sur le chemin de comportements plus respectueux de la nature.

essentiels auxquels doivent contribuer les actions et projets de développement durable.

L'implication des élus est un facteur de réussite

Frederic Leveille

Sur le territoire d'Argentan, et plus largement sur celui de la CdC, la mise en place d'un tel programme nécessite d'abord l'engagement des collectivités. La Communauté de communes s'est décidée le 18 décembre dernier. La Ville d'Argentan se lancera en janvier. « C'*est une étape essentielle*, rappelle Frédéric Léveillé. *L'un des facteurs-clés du succès est, en effet, la motivation et l'implication des élus locaux dans le processus* ».

Pour entrer de plain-pied dans la démarche, un Comité de pilotage sera composé d'élus, sensibles à cette problématique, et des directeurs des services (la Région, l'ADEME ou le PNR pourront assister aux réunions). L'instance sera chargé d'orienter et de suivre l'élaboration de la démarche. Sa prise de fonction est fixée au mois de février. Elle sera complétée par un Comité technique « interne » composé d'agents volontaires. Par ailleurs, des groupes de travail thématiques informels se réuniront en fonction des besoins autour des thèmes du développement durable.

Le déroulement d'une telle démarche obéit à un calendrier précis. D'abord, il faut établir un diagnostic (sur 18 mois et qui intègrera la valorisation des actions existantes) du territoire concerné à partir de documents existants, comme le très complet Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) rédigé par la Région Basse-Normandie, par exemple. « *La phase de diagnostic devrait débuter en septembre 2009* », précise Sébastien Jeanmeure. Pour être très concret et donner des signes forts, une première série d'actions seront réalisées, en parallèle, sur la période 2009-2010. Les collectivités montreront la voie les premières. C'est le Comité technique « interne » qui sera chargé de la mise en œuvre des actions relatives à l'exemplarité des deux collectivités. « *Si nous voulons faire partager notre idée au plus grand nombre, nous devons, nous collectivités, donner l'exemple rapidement par nos pratiques et nos comportements*, estime l'élu. *Nos actions serviront d'exemples à nos concitoyens. Ils verront ainsi que tout le monde est concerné, élus, associations, entreprises et citoyens*. » De même, un diagnostic énergétique des bâtiments communaux sera réalisé. La mise en place du programme complet d'actions est envisagée sur 2011-2014.

Des questions de bon sens

L'Agenda 21 local que se propose de mettre en place la CdC et la Ville d'Argentan comporte une stratégie et des programmes d'actions qui visent d'abord à se poser des questions de bon sens avec les usagers, les habitants. « *Souvent, et c'est le cas sur notre territoire, on fait du développement durable sans le savoir* », souligne Sébastien Jeanmeure, responsable des travaux et du développement durable à la CdC, et coordinateur de l'élaboration de l'Agenda 21, pour les deux collectivités partenaires.

Plusieurs initiatives déjà en place correspondent à des engagements s'inspirant du développement durable. Le projet de jardin partagé, dans le quartier des Provinces, porté par la ville d'Argentan et bénéficiant de subventions de l'Etat, est un bon exemple de ce qu'est le volet social d'un Agenda 21. Cette opération animée par l'Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire (ARDES) permet à un groupe d'habitants de se retrouver sur le jardin pour le faire vivre. A Argentan, la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie permet déjà de laver les véhicules des services techniques de la ville ainsi que l'arrosage du terrain d'honneur du stade Gérard Saint. Mais le gros effort concerne la production de chaleur grâce à une chaufferie au bois. Construite aux Provinces, elle alimente déjà des logements, des bâtiments communaux et le Centre aquatique, équipement communautaire.

Le jardin partagé du quartier des Provinces renforce les liens sociaux.

Un Agenda 21, c'est aussi une évaluation des actions entreprises à partir d'indicateurs de suivi. « *L'avancement du projet et les résultats seront évalués en continu et expliqués aux citoyens de notre territoire*, conclut Frédéric Léveillé. *Quitte à l'amender, le modifier ou à poursuivre ce qui est bon* ».

Un projet au plus proche du terrain

Sébastien Jeanmeure

L'Agenda 21 local est un projet de développement durable, conçu à l'échelle d'un territoire. Ce plan d'actions mondial pour le Développement Durable au 21e siècle, a été acté au Sommet de la Terre organisé par les Nations Unies à Rio en 1992.

La France a laissé l'initiative aux collectivités locales de développer des Agendas 21 locaux, leur déclinaison au plus proche du terrain.

Il s'agit d'un projet de territoire à long terme, traduit dans un document stratégique qui se conjugue en programmes d'action opérationnels. Ce projet vise à répondre aux besoins de toute la population, avec le souci de préserver l'environnement, d'assurer l'accès de tous aux services essentiels, de développer des activités économiques soutenables. Impulsé par l'élu, il est élaboré et mis en œuvre en concertation avec les forces vives de la collectivité (collectivités, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrés de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche...). Les deux collectivités se sont engagées dans une démarche continue d'actions concrètes, pour instaurer mais aussi inciter une dynamique de développement durable sur son territoire. La coordination de l'Agenda 21 des deux collectivités a été confiée à Sébastien Jeanmeure, responsable des travaux et du développement durable à la Communauté de communes.

RÉNOVATION URBAINE

Le quartier Saint-Michel poursuit sa mue

Petit à petit, les habitants de Saint-Michel voient leur quartier changer de peau. En travaux depuis 2003, et le premier coup de pioche de l'opération ANRU (lire encadré), ils suivent sa mutation.

Au cours de la visite de chantier du 1er octobre, un magnolia a été planté au cœur du quartier pour symboliser son renouveau.

L'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Michel, à Argentan, est bien avancée. Le 1er octobre, une visite de chantier a permis aux habitants de prendre la mesure des travaux engagés. Ce projet de rénovation de grande ampleur est conduit par la CdC en partenariat avec l'Etat, la ville d'Argentan et les bailleurs sociaux. Au total, l'opération se chiffre à près de 25 millions d'euros, pour lesquels la Communauté de communes du Pays d'Argentan intervient à hauteur de 3,7 millions d'euros. Ce projet de recomposition globale du quartier concrétisé par un ensemble de démolitions (300), de réhabilitations (532), de résidentialisations (74) et de constructions (137). Cela concerne un total d'environ 1 500 personnes. Le chantier a débuté par la destruction des barres d'immeuble (rue du Méridien et rue Général Giraud) et de la Cité d'urgence dite de l'Abbé Pierre. « La phase opérationnelle avance bien, estime Stéphanie Dubois, responsable du service « politique du logement » à la CdC. Mais, aujourd'hui, nous avons des inquiétudes sur l'engagement financier de l'État sur les projets en cours. Du côté de la CdC, notre objectif est de terminer le projet Saint-Michel ». L'argent ne manquera pas. Après la diminution de l'enveloppe de l'État, un accord a fini par être passé en 2008 avec la Région, qui a pris en charge la différence.

Plus de 50 habitants du quartier Saint-Michel ont assisté à la réunion publique de présentation de l'opération de renouvellement urbain organisée par la CdC.

530 logements à réhabiliter

L'opération Saint-Michel entre aujourd'hui dans une nouvelle ère. Après les démolitions (il ne reste plus que la barre de la rue d'Abingdon à faire disparaître), place aux constructions. Déjà, le cœur prend forme autour de l'église et de la Rotonde, grâce aux travaux. Les jeux attirent les enfants du quartier. Si le bâtiment de la rue Giraud (logements et salles socio-culturelles de la ville d'Argentan) est terminé depuis fin 2006, d'autres constructions vont débuter dès 2009. Une partie de l'aménagement de la voirie et de l'embellissement des abords des immeubles a été effectuée.

« Aujourd'hui, la construction du petit habitat collectif (deux étages) et des logements individuels groupés va démarrer. Il reste aussi environ 530 logements à réhabiliter, comptabilise Stéphanie Dubois. Dans un objectif de mixité sociale, et compte tenu du fort taux de vacance sur le quartier, on ne reconstruira pas autant qu'on démolit ». Pour certaines familles, la démolition des logements est synonyme de relogement définitif sur Argentan. « *D'autres souhaitent rester ici et intégrer les nouveaux logements qui vont être construits. C'est le quartier où ils ont toujours vécus* ». L'atelier relogement a permis d'identifier les souhaits formulés auprès des bailleurs sociaux. Demains, après le passage des pelleteuses, Saint-Michel aura mué et les habitants bénéficieront d'un nouveau cadre de vie.

De nouveaux jeux pour les enfants ont fait leur apparition au pied des immeubles. Ils ont tout de suite trouvé des utilisateurs amusés.

L'Agence National de Rénovation Urbaine (ANRU), instituée par la loi du 1er août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine, assume l'effort national de transformation des quartiers fragiles classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ou présentant les mêmes difficultés socio-économiques. A Argentan, cela se traduit par l'amélioration des espaces urbains, le développement des équipements publics, la réhabilitation et la résidentialisation de logements locatifs sociaux, la démolition de logements pour cause de vétusté ou pour une meilleure organisation urbaine de logements, ou le développement d'une nouvelle offre de logements.

Un espace d'étude apprécié des jeunes.

Le public au cœur du contrat territoire lecture

Le contrat territoire lecture signé par la Médiathèque François Mitterrand, la CdC et la DRAC[1] de Basse-Normandie voit s'achever sa sixième année. Objectif : rendre le livre plus accessible, lutter contre l'illettrisme et l'exclusion.

Fer de lance du contrat territoire lecture, la Médiathèque François Mitterrand a lancé des actions spécifiques autour du désir de constituer un réseau de lecture publique et, plus généralement, de favoriser l'accès à la culture. L'élaboration des projets se fait en commun avec des partenaires comme les professionnels de la petite enfance, les établissements scolaires, les centres de formation, etc. Nadine Pierre, directrice de la médiathèque explique : « *Nous allons à la rencontre de publics ciblés pour qu'ils s'approprient le livre et la médiathèque.* » Ainsi, tous les mois, des activités bébés-lecteurs sont proposées pour les enfants de moins de 3 ans. Régulièrement, les personnes âgées sont invitées à rencontrer des auteurs, à participer à des ateliers multimédias. Le personnel se rend aussi sur le terrain et «apporte» le livre aux gens du voyage, aux publics dits empêchés (en centre de détention ou hospitalier). « *Nous travaillons sur la représentation du livre, sa désacralisation. Tous doivent y avoir accès, quel que soit leur âge, leur nationalité, leur milieu* », continue Nadine Pierre. La lecture est donc utilisée comme moyen d'insertion sociale et les activités sont adaptées aux besoins de chacun. Le public est bel et bien au cœur du contrat territoire lecture.

[1] Direction Régionale des Affaires Culturelles

Expresso

Travaux de l'A88

Les travaux de l'A88 reprennent. Après la section Argentan-Sées, les engins s'attaquent à celle qui relie Argentan-nord et Falaise. Au total, plus de 27 ouvrages d'art seront construits le long des 28 kilomètres du tracé. Le viaduc qui enjambera l'Orne sur la commune de Fontenai-sur-Orne sera le plus remarquable. L'ouverture de cette nouvelle portion de l'A88 est programmée à l'automne 2010.

Saint-Michel

Laurent Beauvais, Président de la CdC, a profité de la réunion de présentation de l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Michel pour préciser certains points sur la durée du chantier, notamment. « Les travaux ont été assez longs, c'est vrai. Mais ce type de grand chantier ne se fait pas en un mois. Nous sommes dans les délais fixés par le calendrier. »

En vue

ÉCONOMIE

Progressis : l'emploi à temps partagé

Le groupement d'employeurs Progressis est une association qui permet aux entreprises qui y adhèrent de se regrouper pour employer des salariés dont elles n'ont besoin que quelques jours.

Si l'union fait la force, le groupement d'employeurs permet de partager le temps de travail d'un salarié entre plusieurs entreprises. « *En 2005, nous avions observé que des entreprises de l'Orne avaient du mal à trouver certaines compétences à temps partiel et que parallèlement, des salariés désiraient travailler à temps partagé* », se souvient Jean-Luc Connan, Directeur de Progressis. Au printemps 2006, l'association recrute son premier salarié. Aujourd'hui, elle fédère 42 entreprises allant de 10 à 300 salariés, de tous les secteurs (métallurgie, agroalimentaire, commerce...), qui se partagent des salariés (25 personnes, représentant une douzaine de métiers) dont elles n'ont besoin qu'à temps partiel. Ces entreprises sont implantées dans l'Orne, le Calvados et l'ouest de l'Eure.

Jean-Luc Connan, Directeur de Progressis.

Progressis, le seul groupement multisectoriel de la région, couvre deux types de besoins des entreprises. « *Nous répondons aux demandes récurrentes d'emplois saisonniers (conducteur de machine, cariste, chauffeur...), souligne le directeur. Mais nous mettons aussi à disposition des compétences à temps partiel (secrétaire, comptable...). Enfin, nous permettons aux dirigeants de tester de nouvelles fonctions dans leur entreprise (qualité, ressources humaines, environnement, export...)* ». Autre atout pour les entreprises qui adhèrent à Progressis, l'association pilote tout le processus de recrutement : prospection selon les besoins des entreprises, présélection des candidats, gestion des salaires, leur formation, etc. En effet, les travailleurs sont salariés du groupement et non de l'entreprise.
Pour l'employé, l'expérience est tout aussi profitable. Il dispose d'un CDI à temps plein, ce qui lui permet d'accéder à la stabilité professionnelle, tout en ayant une certaine diversité d'activités. Ce système permet enfin aux classes d'âges, dites fragiles (plus de 45 ans), d'accéder plus facilement au travail. L'entreprise y gagne en expérience... Pour un territoire, enfin, l'appel à un groupement d'employeurs est une amorce de dynamisme. Progressis donne l'occasion de mieux connaître les entreprises voisines, de mutualiser les ressources humaines et de travailler ensemble.

DÉBAT D'ORIENTATION ÉCONOMIQUE

Cap sur Actival d'Orne II

Un plan d'actions a été dessiné pour maintenir et développer l'attractivité du territoire argentanais. Cette stratégie, élaborée sur la base du diagnostic réalisé par le cabinet spécialisé Katalyse, a été débattue en conseil communautaire le 30 septembre. Présentation.

La barre n'était pas facile à redresser. Après la tempête industrielle et ses dégâts sur le bassin d'emplois d'Argentan, la situation s'est pourtant bel et bien améliorée depuis 2004 et la mise en place du contrat de site. Ce vaste dispositif de redynamisation économique a joué à plein. De nouvelles entreprises sont arrivées, d'autres se sont développées, d'autres encore ont été créées. Bilan : l'emploi a progressé de 7% en trois ans (contre 1% sur l'ensemble du département), et le taux de chômage a chuté de 10,2 à 7,6%. « Il faut dorénavant passer à un second niveau de développement », souligne Richard Rayon, chargé de développement économique à la Communauté de communes du Pays d'Argentan. En 2007, la Région a proposé de mettre en place une nouvelle étape de dynamisation du bassin d'Argentan en finançant, sur trois ans, la mise en place de nouveaux outils pour encourager le développement de filières à fort potentiel sur le territoire d'Argentan : en particulier la logistique agro-alimentaire. Une étude a ainsi été confiée au cabinet spécialisé Katalyse afin d'évaluer l'évolution de l'attractivité du territoire ces trois dernières années. Les conclusions du diagnostic et le plan d'actions qui en découlent ont été présentés lors du Débat d'Orientation Économique le 30 septembre dernier.

Quatre axes prioritaires

• Améliorer le capital territorial
La révision du Plan Local de l'Habitat (PLH) doit permettre de développer le logement. Il s'agit aussi de renforcer et de dynamiser le service public de l'emploi pour trouver des ressources humaines, accroître la formation, promouvoir les zones numériques multi-services, Actival d'Orne 1 et 2. Une révision du schéma d'aménagement commercial.

• Animer et promouvoir le territoire
Les partenariats avec la CCI de Flers-Argentan et avec la communauté de communes de la vallée de la Dives doivent être renforcés. Le recrutement d'un développeur-prospecteur est aussi recommandé.

• Muscler l'économie du territoire
Animer le club d'entreprise Argentan Développement en partenariat avec la CCI ; soutenir les jeunes entreprises, à travers notamment la création d'une bourse aux porteurs de projets ; maintenir le taux de la taxe professionnelle et reconduire le dispositif d'exonération, mobiliser les aides de la Miriade (agence régionale de développement économique) et former les professionnels aux technologies de l'information et de la communication.

• Soutenir les filières à potentiel
En partenariat avec le club logistique Argentan Normandie, il s'agira de positionner Argentan comme pôle agro-alimentaire normand.

Le logement, une priorité pour l'attractivité du territoire.

La Région s'est engagée à soutenir la mise en place de nouveaux outils pour encourager le développement, sur le territoire d'Argentan, de filières à fort potentiel comme la logistique agro-alimentaire.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Pas d'augmentation de la fiscalité en 2009

C'est une première. Le budget 2009 de la Communauté de communes du Pays d'Argentan sera soumis au vote dès le début d'année. Il découlera du débat d'orientation budgétaire du 18 décembre, et des priorités exprimées par les élus dans un contexte d'incertitudes et de crise économique.

Le débat d'orientation budgétaire est une étape obligatoire avant le vote du budget. Ce moment d'échange permet aux élus de fixer les priorités pour l'année en termes d'investissement. Inscrit à l'ordre du jour du dernier Conseil communautaire de l'année, le 18 décembre, il permettra d'établir le budget qui devrait être voté dès janvier cette année, même si les collectivités ont jusqu'au mois de mars pour y procéder. « *Nous avons décidé de prendre de l'avance sur le calendrier habituel* », indique Brigitte Gasseau, vice-présidente chargée des finances à la Communauté de communes du Pays d'Argentan. Et d'expliquer : « *Adopter le budget en début d'année permet d'avoir une année pleine pour le réaliser* ». Dans la continuité du contrat de site qui a permis de redynamiser l'économie sur le bassin d'Argentan, de nombreux projets sont en cours pour maintenir et développer l'attractivité et l'emploi sur le territoire (lire ci-contre). Un plan triennal a été adopté en 2008. Il porte sur des opérations de développement économique, d'habitat (quartier Saint-Michel), de voirie et d'investissements dans les équipements intercommunautaires. « La quasi-totalité des opérations prévues la première année a été réalisée, souligne Brigitte Gasseau. Ce plan mérite aujourd'hui d'être réactualisé. Le débat d'orientation budgétaire doit nous permettre de hiérarchiser les priorités face à nos capacités d'endettement et tandis que pèsent de nombreuses incertitudes ».

Le Quid de la taxe professionnelle ?

Brigitte Gasseau, Vice-présidente chargée des finances.

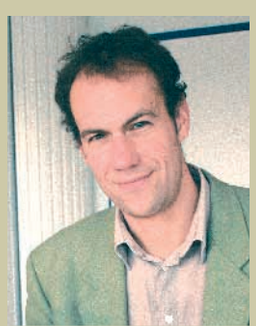

Philippe Tulliez, Responsables finances et ressources humaines à la CdC d'Argentan.

Première inconnue : le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). L'État se base sur le recensement de la population pour le fixer. « *Nous ne sommes pas encore certains que l'augmentation du nombre d'habitants dans les petites communes permettra de compenser la perte de population sur la ville d'Argentan* », résume Philippe Tulliez. Par effet de palier, le montant de la dotation pourrait considérablement diminuer. « *Ce sont des données que nous ne connaîtrons pas avant le mois de mars* », indique Brigitte Gasseau.

Dans un contexte général de crise financière et économique, des répercussions sont par ailleurs redoutées au niveau local, en particulier dans le secteur de l'automobile. Actuellement, trois entreprises concentrent à elles seules plus de 60% de la taxe professionnelle collectée par la Communauté de communes du Pays d'Argentan, en progression de 6% par an ces dernières années. « *Nous ne savons pas non plus sur quoi va déboucher la réforme de la taxe professionnelle* », soulève Brigitte Gasseau.

Dans ce contexte d'incertitudes, les élus ont à faire des choix et hiérarchiser les priorités. La question du recours à l'emprunt se pose, et le cas échéant, celle du désendettement. Un choix difficile, « mais on essaie d'avancer », conclut Brigitte Gasseau.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Contrôle des installations : premiers résultats encourageants

Dans le cadre de la mise en place du Service public d'assainissement non collectif, engagée par la Communauté de communes, l'ensemble des installations individuelles doit être vérifié. La moitié d'entre elles ont déjà fait l'objet d'un diagnostic. Premier bilan, à mi-parcours.

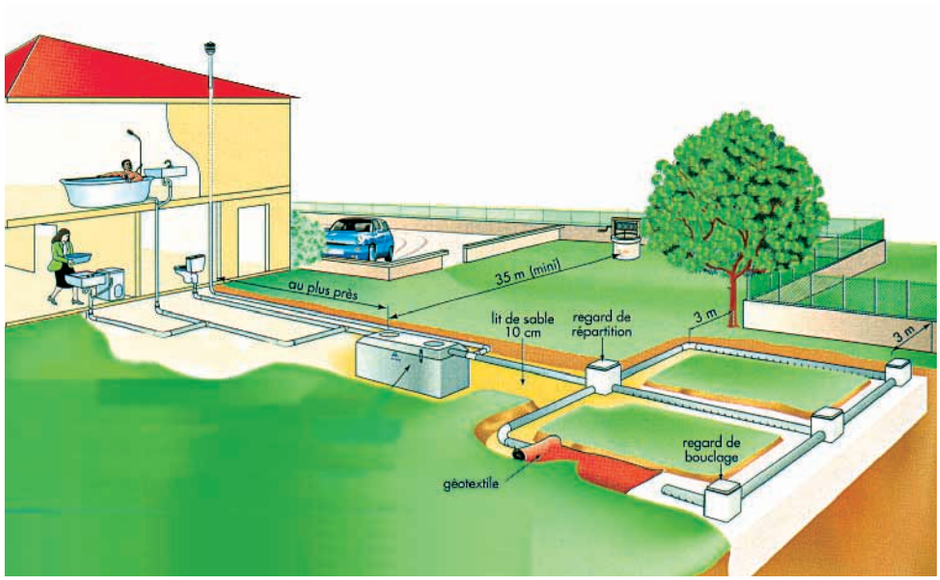

Schéma d'un système d'assainissement autonome.

Après les décisions, place à l'action. En 2005, la Communauté de communes d'Argentan a décidé d'instaurer un service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur. Après trois réunions publiques d'information en direction des habitants des communes concernées, le diagnostic des installations a pu débuter. Chargé de la réalisation de ces contrôles, Véolia vérifie l'existence et l'état de fonctionnement des systèmes d'assainissements individuels et leurs impacts sur le milieu naturel.

« Au départ, 1 600 contrôles étaient prévus dans l'étude de zonage du SPANC, explique Virginie Legarlantezeck, responsable de service Contrôle de conformité chez Véolia. Mais après un premier état des lieux des parcelles, et une réflexion menée avec les collectivités, 1 000 habitations seront finalement raccordées au réseau collectif ». Sur les 600 installations qui doivent donc être contrôlées avant fin 2009, la moitié d'entre elles ont déjà pu faire l'objet de la visite du technicien Véolia. Bonne note pour 27 % d'entre elles, qui sont complètes et saines pour l'environnement. Un peu moins bien pour 34 % des installations, qui se révèlent incomplètes, ou inadaptées, mais ne présentent de risques ni pour l'environnement ni pour la salubrité publique.

Systèmes d'assainissement équipés de puisards

Les contrôles ont aussi montré que 30 % des installations présentent des rejets polluants en surface. *« Si ces installations ne sont pas situées près d'un captage d'eau ou d'une rivière, elles ne sont pas considérées comme prioritaires, car elles ne présentent pas de risque environnemental »*, indique Virginie Legarlantezeck. Pour d'autres, en revanche, le risque de pollution est réel. Quelque 46 installations (15 %) provoquent des rejets dans le milieu naturel. Il s'agit, le plus souvent, de systèmes d'assainissement équipés de puisards.

Au final, ce premier bilan est plutôt positif. *« Au total, 61 % des installations ne nécessitent pas de travaux pour répondre à la réglementation. C'est un bon niveau, compte tenu de la moyenne nationale : 50 % d'installations ne sont pas aux normes »*, souligne Virginie Legarlantezeck. Sans mauvaise surprise, les mêmes chiffres devraient se retrouver lors du contrôle des installations restantes. Le secteur de Sévigné sera examiné en janvier. Dans le courant 2009, ce sera au tour des communes d'Aunou-le-Faucon, Sai, Juvigny-sur-Orne, Fontenay-sur-Orne, Sarceaux et quelques habitations situées à Argentan. Les particuliers recevront ensuite un compte-rendu détaillé de leurs installations ; ils auront quatre ans pour se mettre en conformité. La synthèse établie à l'attention de la Communauté de Communes permettra quant à elle de déterminer les zones sensibles, et de définir les axes prioritaires d'une politique globale de gestion de l'assainissement non collectif.

Pour toute question relative à votre installation, Nicolas Leblanc, technicien Véolia chargé de la réalisation des diagnostics, se tient à votre disposition tous les mercredis matins de 9h00 à 12h00 à l'agence Véolia d'Argentan, route de Putanges.
Tél. : 02 33 67 94 21 et au 06 22 85 54 85.

Le tour des communes

Bloc-notes, travaux et manifestations dans la Communauté de communes

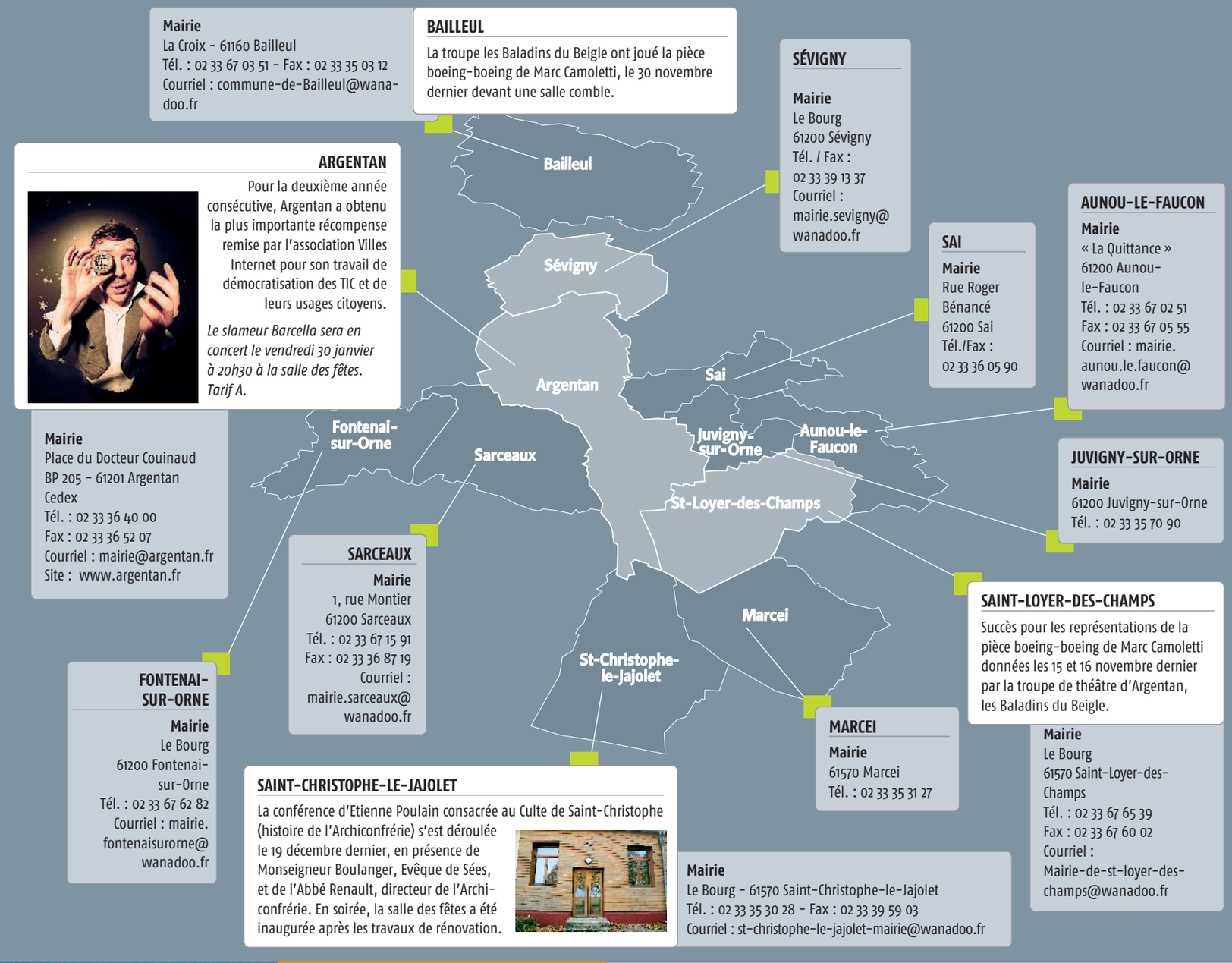

Mairie
La Croix - 61160 Bailleul
Tél. : 02 33 67 03 51 - Fax : 02 33 35 03 12
Courriel : commune-de-Bailleul@wanadoo.fr

BAILLEUL

La troupe les Baladins du Beigle ont joué la pièce boeing-boeing de Marc Camoletti, le 30 novembre dernier devant une salle comble.

SÉVIGNY

Mairie
Le Bourg
61200 Sévigny
Tél. / Fax :
02 33 39 13 37
Courriel :
mairie.sevigny@wanadoo.fr

ARGENTAN

Pour la deuxième année consécutive, Argentan a obtenu la plus importante récompense remise par l'association Villes Internet pour son travail de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens.

Le slameur Barcella sera en concert le vendredi 30 janvier à 20h30 à la salle des fêtes. Tarif A.

SAI

Mairie
Rue Roger Bénancé
61200 Sai
Tél./Fax :
02 33 36 05 90

AUNOU-LE-FAUCON

Mairie
« La Quittance »
61200 Aunou-le-Faucon
Tél. : 02 33 67 02 51
Fax : 02 33 67 05 55
Courriel : mairie.aunou.le.faucon@wanadoo.fr

Mairie
Place du Docteur Couinaud
BP 205 - 61201 Argentan Cedex
Tél. : 02 33 36 40 00
Fax : 02 33 36 52 07
Courriel : mairie@argentan.fr
Site : www.argentan.fr

JUVIGNY-SUR-ORNE

Mairie
61200 Juvigny-sur-Orne
Tél. : 02 33 35 70 90

SARCEAUX

Mairie
1, rue Montier
61200 Sarceaux
Tél. : 02 33 67 15 91
Fax : 02 33 36 87 19
Courriel :
mairie.sarceaux@wanadoo.fr

SAINT-LOYER-DES-CHAMPS

Succès pour les représentations de la pièce boeing-boeing de Marc Camoletti données les 15 et 16 novembre dernier par la troupe de théâtre d'Argentan, les Baladins du Beigle.

FONTENAI-SUR-ORNE

Mairie
Le Bourg
61200 Fontenai-sur-Orne
Tél. : 02 33 67 62 82
Courriel : mairie.fontenaisurorne@wanadoo.fr

MARCEI

Mairie
61570 Marcei
Tél. : 02 33 35 31 27

Mairie
Le Bourg
61570 Saint-Loyer-des-Champs
Tél. : 02 33 67 65 39
Fax : 02 33 67 60 02
Courriel :
Mairie-de-st-loyer-des-champs@wanadoo.fr

SAINT-CHRISTOPHE-LE-JAJOLET

La conférence d'Etienne Poulain consacrée au Culte de Saint-Christophe (histoire de l'Archiconfrérie) s'est déroulée le 19 décembre dernier, en présence de Monseigneur Boulanger, Evêque de Sées, et de l'Abbé Renault, directeur de l'Archi-confrérie. En soirée, la salle des fêtes a été inaugurée après les travaux de rénovation.

Mairie
Le Bourg - 61570 Saint-Christophe-le-Jajolet
Tél. : 02 33 35 30 28 - Fax : 02 33 39 59 03
Courriel : st-christophe-le-jajolet-mairie@wanadoo.fr

« Une commune ne peut plus assumer seule »

2 petites questions

Patrick Le Corre est, avec Claude Morand, l'un des deux délégués de la commune de Saint-Christophe-le-Jajolet au Conseil communautaire.

En quoi, le fait d'appartenir à la CdC est un atout ?
Aujourd'hui, les petites communes ont plus de difficulté à assumer les travaux et les aménagements nécessaires à leur entretien. Nous n'avons pas d'entreprises, donc pas les revenus d'une Taxe professionnelle pour les réaliser. Tous les ans, par exemple, la commune bénéficie de travaux de voirie et d'éclairage public, grâce à la CdC. Je ne sais pas si nous pourrions procéder à ces travaux aussi régulièrement. L'élaboration des budgets communaux va être difficile à boucler car il semble que la dotation globale de fonctionnement (DGF), accordée par l'État, va diminuer. La nécessité d'appartenir à une CdC n'en est que plus pertinente.

Comment voyez-vous votre rôle au sein du Conseil communautaire ?
Je pense que nos concitoyens ne connaissent pas tellement le rôle de la Communauté de communes, même s'ils sont des usagers réguliers des équipements : Centre aquatique, Conservatoire et Médiathèque. Nous devons leur expliquer l'action de la CdC et les informer de ce qui est décidé au Conseil.

Grand angle

Expositions, spectacles, soirée zen et concert…

L'exposition sur le cirque, élaborée par Exponantes, rassemble des affiches, maquettes, photos d'époque, montages vidéo pour une plongée dans nos souvenirs d'enfants : le chapiteau entouré de ses véhicules, les bruits et les odeurs de la piste… Qui n'a pas rêvé de partir un jour à bord d'une roulotte ? Les visiteurs ont encore quelques jours (clôture le 10 janvier) pour la découvrir.

Face de Lune, le spectacle de la compagnie *« Goûtes-y donc »*, présenté aux moins de 3 ans, a réuni plus de 25 *« petiots »* et leurs parents, le 26 novembre dernier. Une fantaisie musicale et poétique où le chant et les textes sont particulièrement recherchés

Le vendredi 7 novembre dernier, la soirée zen organisée par le Centre aquatique a fait le plein. L'ambiance tamisée et la musique douce étaient propices à la détente. Les partenaires *«bien-être»* présents ont répondu aux questions du public.

Le Téléthon est désormais un événement traditionnel autour des bassins du Centre aquatique. Cette année, pour 3€, les équipes du Centre aquatique ont initié le public à l'aquajogging, l'aquagym, l'aquanage… De même, le club de plongée a proposé des baptêmes de plongée aux amateurs. De son côté, le club de natation de l'Olympique d'Argentan a invité le public à une initiation au water-polo.

Les élèves du Conservatoire Intercommunal de Musique, Danse et Théâtre se sont produits à la messe du 23 novembre en l'honneur de Saint-Cécile, patronne des musiciens. Parents et amis ont assisté, en l'église de Saint-Germain, à une prestation de haute volée de l'Orchestral Junior et de l'Ensemble Orchestral, dirigés par Alain Piquet, professeur de clarinette.

Nouvelles activités

Anniversaires

N'hésitez plus. Si vous voulez fêter votre anniversaire entre copains au Centre aquatique le mercredi après-midi, c'est possible. Il suffit de se renseigner auprès du Centre aquatique.

Aquarelaxation

Nouveauté ! Des cours d'aquarelaxation musicale (30 à 45 min) auront lieu le samedi matin de 9h30 à 10h15. Cette méthode favorise une profonde détente musculaire en « apesanteur » qui aboutit à une détente générale sensorielle et psychique (baisse de l'activité cérébrale) grâce à la diffusion d'une musique relaxante dans une eau à 32°.

Le programme des cours

AQUAGYM
> **lundi** *à 18h et à 20h*, **mardi mercredi** *et* **jeudi** *à 20h, et* **vendredi** *à 12h30*

AQUAJOGGING
> **lundi** *à 17h et 18h*, **mardi** *à 12h30 et* **vendredi** *à 12h30*

AQUAPHOBIE
> **lundi** *à 19h*

AQUALOISIR
> **lundi** *à 19h et à 20h*

AQUANAGE
> **mercredi** *à 19h*

AQUASÉNIORS
> **lundi, mardi, jeudi,** *et* **vendredi à** *16h15 et le* **lundi** *à 17h*

Centre aquatique du Pays d'Argentan - Rue du Paty - 61200 Argentan - Tél. : 02 33 12 15 45

Le TRIO SAIYUKI en concert

Agenda des manifestations

VENDREDI 9 JANVIER
> **Spectacle autour de Boris Vian**
« Vian v'là Boris » à 20h30, dans la Salle des Fêtes d'Argentan. Accueil en musique et ateliers divers lors du spectacle. Spectacle en partenariat avec le Service culturel d'Argentan.

SAMEDI 7 FÉVRIER
> **Concert exceptionnel**
Concert du **Trio Saiyuki** *à 20h30, dans l'auditorium du Conservatoire. Le Trio Saiyuki est une formation originale composée de trois instrumentistes stars dans leur domaine. Trois univers qui tenteront de faire corps grâce aux talents de ces artistes reconnus :* **Nguyen Lê** *est l'un des plus grands guitaristes actuels. D'origine vietnamienne, il a partagé la scène avec Quincy Jones, Dee Dee Bridgewater, Michel Petrucianni, etc.* **Mieko Miyasaki** *présentera l'art de manier le koto, instrument traditionnel japonais.*

Mieko Miyasaki

Nguyen Lê

Prabhu

Depuis de nombreuses années, elle parcourt le monde avec son fidèle instrument sur lequel ses doigts courent avec une dextérité époustouflante. Le franco-indien **Prabhu Edouard** *est l'un des maîtres européens des tablas, percussions originaires d'Inde mêlant des sons rapides et secs à d'autres plus graves et presque aquatiques. Les frappes de Prabhu nous transportent littéralement dans d'autres contrées.*

Pratique
Billetterie ouverte au Conservatoire à partir du lundi 26 janvier et, selon les disponibilités, le soir du concert dès 19h45. Tarif : 5 € à partir de 13 ans (le Conservatoire est partenaire de la Cart'@too). Concert en partenariat avec l'Office départemental de la culture de l'Orne.

SAMEDI 28 MARS
> **Découverte**
« Portes Ouvertes » du Conservatoire, dans le cadre du festival des Trop Petits. Un partenariat avec le Service Culturel de la Ville.

Conservatoire Intercommunal de Musique, Danse et Théâtre du Pays d'Argentan
bis rue des Anciens Lavoirs - 61200 Argentan - Tél. : 02 33 67 28 03
Courriel : conservatoire-musique@cc-argentan.fr - Site : www.conservatoire-musique.argentan.fr/

Autour des expositions

SPECTACLES POUR ENFANTS

Le magicien de papier

Samedi 28 février à 14h30 et à 16h30
Spectacle pour les enfants à partir de 4 ans
Auditorium – Durée : 50 min
Gratuit – sur inscription

Le Père Quénot (Paul Maz le mazicien) récupère les vieux journaux sur les boulevards parisiens pour les recycler. Il vit dans un monde de papier, fragile, mais les enfants lui prêtent les pouvoirs d'un magicien. Et ça marche !

À Fleur d'eau

Samedi 4 avril à 15h30 et 17h
Spectacle pour les 6 mois – 4 ans - Auditorium
Durée : 35 min - Gratuit – sur inscription

Théâtre d'ombres, marionnettes et de lanterne magique proposé par la compagnie Praxinoscope dans le cadre du Festival les Trop-petits du 27 mars au 11 avril 2009. Le spectacle est construit comme un poème et les mots de Federico Garcia Lorca coulent de source, langue de couleurs, de rythmes, d'images simples et profondes. Renseignements Service culturel de la ville d'Argentan : 02 33 35 99 21

EXPOSITION

Tout sur le Cirque

Jusqu'au 10 janvier

L'exposition sur le cirque, élaborée par Exponantes, propose une plongée dans les souvenirs du visiteur. Affiches, maquettes, photos d'époque, montages vidéo restituent l'ambiance bien particulière du cirque. Le cirque fait partie de notre imaginaire : le chapiteau entouré de ses véhicules, les bruits et les odeurs de la piste... Qui n'a pas rêvé de partir un jour avec le convoi ?

Paroles de tisserands

DU 31 JANVIER AU 28 MARS

Au cœur de l'exposition, proposée par l'association Cinémas d'Afrique, les gestes de la femme ou de l'homme devant le métier à tisser, dans l'atmosphère paisible de l'atelier. Construite en collaboration avec des artistes africains et français, cette exposition rend compte d'une tradition encore vivace malgré la concurrence massive de l'industrie. De belles pièces, presque toujours identifiables au premier regard : hanbels du Maroc, Kerkas du Mali, kentes du Ghana seront présentées.

Sculptures

DU 11 AVRIL AU 13 JUIN

Sculpteur-plasticien, Pépito Espin-Anadon travaille depuis plusieurs années des matières aussi différentes qu'exigeantes : marbre, bronze, bois, neige, glace... Pour la Médiathèque, Pépito a choisi de présenter des sculptures monumentales récentes en bronze et en marbre. Nomade, amoureux des déserts d'Afrique, il nous donnera également à voir, un peu comme des carnets de voyages, pierres et fossiles façonnés et détournés au gré de son imagination.

Conférence

MERCREDI 14 JANVIER À 20H30

Église Saint-Germain

La conférence sur l'Église Saint-Germain est proposée et animée par Marie-Anne Moulin, docteur en Histoire et Civilisations et chercheur associé au CRAHM de Caen.

Rencontre pour lire

JEUDI 22 JANVIER, 20H30

> La serveuse était nouvelle

Dominique Fabre excelle à décrire la vie dans un bistrot, en posant sur sa langue des bémols et des accords mineurs. Son roman La serveuse était nouvelle se lit cul sec. C'est l'histoire d'un garçon de café

qui travaille à Asnières, près du tunnel de la gare. Il voit les voyageurs, toujours pressés, longer le café, parfois ils entrent. Certains clients, Pierre les aime bien. Et puis il y a la serveuse, Sabrina...

Festival du conte

DU 18 AU 28 JANVIER

> « Contes Yiddish »
VENDREDI 23 JANVIER À 20H30

Dans la Pologne du 18ème siècle, un jeune érudit épouse la fille d'un riche roturier. Le père les héberge et les nourrit gracieusement pendant trois ans. Au bout de trois ans, alors que le jeune érudit a entièrement consacré son temps à l'étude, sa femme l'encourage à partir de part le monde pour gagner son pain quotidien, en achetant et vendant de la marchandise...

> « Le pinceau, l'aiguille et le pet »
MARDI 27 JANVIER À 20H30
TOUT PUBLIC À PARTIR DE 10 ANS
– DURÉE : 1H15
SALLE D'EXPOSITION

Le pinceau appartient à un peintre japonais, l'aiguille à un brodeur breton et le pet à une femme enceinte... Et voilà... qu'un jour un âne, un collier de saucisses autour du cou, leur déclare : « Regardez dans mes oreilles, tirez ma queue et route pour l'épopée ! ».

Médiathèque François-Mitterrand
1-3, rue des Rédemptoristes
61200 Argentan
Tél. : 02 33 67 02 50
Courriel : informations@mediatheque.argentan.fr
Site : www.mediatheque-argentan.com

Argentan INTERCOM
JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ARGENTAN. NUMÉRO 14 / JANVIER 2009
12 route de Sées - BP 220, 61203 Argentan Cedex - Tél. : 02 33 12 25 25

Courriel : informations-cdc@cc-argentan.fr Directeur de la publication : Laurent Beauvais / **Rédacteur en chef :** Brigitte Gasseau / **Conception graphique et éditoriale, rédaction et mise en page :** www.aprim-caen.fr / **Photos :** aprim, CdC du Pays d'Argentan, ville d'Argentan / **Impression :** Graph 2000 / **Nombre d'exemplaires :** 10 000 / **Dépôt légal :** à parution